

Compte rendu de séance

Séance du 10 avril 2026

L' an 2026 et le 10 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de La Lande Chasles, sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Mme POIRRIER Angélique, Mr CANTIN Jeannick, Mme ROBERT Cécile, Mr LECLERC Sylvain, Mme FOURMONT Edwina, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mr CANTIN Eric, Mme THARRAULT Nathalie et Mr PAILLARD Laurent

Excusé(s) : Mme ANGEARD Audrey

Excusés ayant donné pouvoir : Mme ANGEARD Audrey (pouvoir à Mr CANTIN Jeannick)

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 02/04/2026

Date d'affichage : 02/04/2026

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 14/04/2026

et publication ou notification
du 14/04/2026

A été nommé(e) secrétaire : Mr CANTIN Jeannick

SOMMAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

- Délibération délégations consenties au maire
- Constitution des commissions communales (voir tableau joint) *
- Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux (voir tableau joint) *
- Convention centre de gestion de Maine et Loire
- Parole au 1er adjoint
- Paroles aux conseillers municipaux délégués
- Tirage au sort feu d'artifice au Dôme de Saumur
- Questions diverses

1 – Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

Monsieur le Maire expose :

L'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donne au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au maire certaines des attributions de cette assemblée ;

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, et après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

APPROUVE et DONNE délégation au maire, pour la durée de son mandat conformément mentionnés à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, les attributions citées en amont.

DECIDE qu'en cas d'absence ou d'empêchement du maire, ces délégations seront exercées par le premier adjoint

2 – Constitution des commissions communales

Le conseil municipal a ensuite désigné les représentants de la commune auprès des différentes commissions :

Commission Travaux et Urbanisme(bâtiments, voirie et chemins)

- Titulaires : J.C. ROUXEL, J.CANTIN
- Suppléants : S.LECLERC, J.L.DESCHAMPS, L.PAILLARD et E.CANTIN

Commission salle communale (entretien, état des lieux/sécurité)

- Titulaire : A.POIRRIER
- Suppléant : J.L.DESCHAMPS

Commission communication (Animations/fêtes,tourisme, bulletins et internet)

- Titulaires : J.C.ROUXEL et C.ROBERT
- Suppléants : S.LECLERC et A.POIRRIER

Commission agricole (recensement, calamités, maïs)

- Titulaire J.CANTIN
- Suppléants : E.FOURMONT et S.LECLERC

Délégation prévention routière et correspondant défense

Prévention routière : S.LECLERC et J.CANTIN
Protection civile : J.CANTIN et A .POIRRIER
Correspondant défense : J.C.ROUXEL et A.POIRRIER

Commission communale des impôts directs

- Six délégués titulaires de la commune: Mrs JC.ROUXEL, J.CANTIN, S.LECLERC, J.L.DESCHAMPS, A.POIRRIER et L. PAILLARD
- Six délégués suppléants de la commune : C.ROBERT, E.FOURMONT, A.MOREAU, E.CANTIN, N.THARRAULT et S.AUBERGEON

Commission de contrôle des listes électorales (au total 3 membres)

- Membre du conseil municipal : A.POIRRIER
- Déléguée du Tribunal judiciaire: S.AUBERGEON
- Déléguée du Préfet : H.BRAULT

3 - Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux

Délégués au syndicat intercommunal d'énergies de Maine et Loire (S.I.E.M.E.L)

- Titulaires J.C.ROUXEL, S.LECLERC
- Suppléant : J.CANTIN

Délégués au syndicat intercommunal à vocation unique Loire-Longué (S.I.V.U)

- Titulaire : J.CANTIN
- Suppléant : S.LECLERC

Délégués au Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (P.N.R)

- Titulaire : J.C.ROUXEL
- Suppléant : J.CANTIN

Délégués au syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents (S.M.B.A.A)

- Titulaire : J.CANTIN
- Suppléant : S.LECLERC

Porte drapeau : S.LECLERC

4 – Convention centre de gestion

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal du 20 mars dernier, Monsieur le Maire propose de renouveler la convention avec le Centre de Gestion de Maine et Loire qui assure la confection de la paye pour les agents et les indemnité des élus : traitement informatique, bulletins et charges sociales, fichiers DSN, états mensuels et annuels.

Le conseil municipal émet un avis favorable

5– Renouvellement contrat de services GESCIME

Monsieur le Maire propose également de renouveler le contrat de services GESCIME à compter du 21/04/2026, conclu pour une durée de trois ans et assurant la maintenance fonctionnelle et technique du logiciel GESCIME, la hotline illimitée, la mise à jour, l'assistance et conseil en gestion de sites funéraires et la sauvegarde automatique pour un montant annuel de **140,56 euros H.T.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le contrat et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires

6– Paroles à l'adjoint, et conseillers municipaux délégués :

Mr Sylvain LECLERC souligne que sur certains chemins cités il serait bénéfique de reboucher certains trous, et que le marquage du chemin de randonnée serait à certains endroits à revoir

Mme Angélique POIRRIER nous fait part que le règlement de la salle communale a été revu ainsi que le ménage ; mais également l'état des lieux avec tous les équipements de la salle. A noter quelques fixations à faire

7 – Divers :

* Tirage au sort feu d'artifice au Dôme de Saumur : Monsieur le Maire propose aux membres intéressés un tirage au sort pour assister au feu d'artifice à Saumur le 14 juillet prochain. Après tirage : Mme Angélique POIRRIER (pour 2 personnes) et en cas d'impossibilité Mme Nathalie THARRAULT.

* Présence de conteurs à l'extérieur de l'église Saint Jean : samedi 08 août 2026 de 15h à 18h.

* Intervention de l'ESAT La Bréotière pour l'entretien extérieur de la salle communale, cimetière et aire de pique-nique : lundi 20 avril prochain.

* Bénédiction de la cloche le dimanche 23 août 2026 de 10h à 12h : 325ème anniversaire (23/08/1701).

* Sujet à revoir : entretien du cimetière partie gauche à l'entrée ainsi que le jeu de boules de la salle des fêtes.

* Affiche à prévoir sous le préau de la salle communale : interdiction de fumer.

Séance levée à 22h30

Prochain conseil municipal, le mercredi 13 mai 2026 à 20h à la salle communale.

En mairie, le 14 avril 2026
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL



